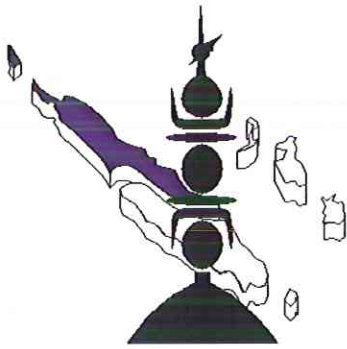


**Chambre territoriale des comptes
de Nouvelle-Calédonie**

**REPONSE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE NORD
AU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE
TERRITORIALE DES COMPTES DE NOUVELLE-CALEDONIE EN DATE
DU 20 JUIN 2011**



PRESIDENCE

no 6051-35-PPN



NOUVELLE CALEDONIE

**ASSEMBLEE DE LA
PROVINCE NORD**

Présidence

B.P.41 – 98860 KONE

Tel. : 47.71.40

Fax : 47.23.35

E-mail : presidence@province-nord.nc

Koné 27 juillet 2011

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour la transmission de ce rapport d'observations concernant la société d'économie mixte provinciale SOFINOR, et conformément aux termes de votre courrier de transmission, je vous prie de trouver ci-joint mes observations sur ce rapport.

À l'instar des recommandations et autres observations que la Chambre a formulé ici dans ce document, je prends acte du résumé de ce rapport en pages 2 et 3, et ne formule aucune observation notable à l'endroit du profil général que vous dressez de la SOFINOR, dans ce résumé et pour les deux étapes de la période examinée.

Ainsi et s'agissant des 17 recommandations, et au-delà des domaines autour desquels ont été structurés vos travaux, je porterai un sentiment général sur (1) *la gouvernance* et (2) *le cadre de l'intervention économique de la société* que j'ai relevé comme étant les grandes lignes ayant fait l'objet de vos observations.

1 - En matière de gouvernance.

Je relève le besoin d'améliorer le fonctionnement des instances et des structures décisionnelles. Les recommandations 3, 4, 5 et 7 n'appellent de ma part aucune observation. La Province Nord soutient et encourage la SOFINOR dans sa volonté de mettre en œuvre ces recommandations

J'ai relevé également et pour les besoins de cette gouvernance, la nécessité de renforcer les outils de suivi et de pilotage des filiales du groupe SOFINOR. Les recommandations 6, 8, 9, 12, 13, 15, n'appellent de ma part aucune observation.

La Province Nord soutient et encourage la SOFINOR dans la mise en œuvre des ces recommandations et notamment dans le sens de la mise en cohérence des outils informatiques dans le secteur du développement économique.

2 – Le cadre d'intervention économique de la SOFINOR.

Je relèverai d'abord les observations motivant les recommandations 2, 10 et 11, portant sur la nécessité pour SOFINOR d'être encadrée dans sa stratégie comme dans ses interventions. Je souscris à ces recommandations et la Province Nord prendra des initiatives dans ce sens et accompagnera la SOFINOR dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Enfin et s'agissant des périmètres de cette intervention économique, tant sur le plan légal (recommandation 1) que sur le plan stratégique et financier (recommandations 14, 16, 17), je n'ai pas d'observations si ce n'est d'ajouter que la Province Nord soutiendra la SOFINOR dans sa volonté d'œuvrer dans le sens de ces préconisations.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Province Nord



Paul NEAOUTYINE

**Monsieur le Président de la Chambre
Territoriale des Comptes de la Nouvelle Calédonie,**